



## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant 058626 NB INC.	Date d'inspection Le 26 novembre 2025		
Nom de l'établissement Garderie ABC Deux	Numéro de permis 2012600		
Adresse 82 Drummond Street Moncton NB E1A 2Z2	Numéro de téléphone (506) 857-8999		
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 18	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Paula Morin	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Les éléments suivants ont aussi été observés au moment de l'inspection de surveillance :

- Le ratio enfant-personne éducatrice
- Accès à l'établissement agréé
- Le matériel et l'équipement de l'aire de jeu intérieur
- Les effets personnels étiquetés
- L'alimentation

Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité a observé, l'après-midi la préparation pour la collation (lavage des mains), la collation optionnelle (carottes, choux-fleurs, brocolis, petites tomates, trempettes à l'aneth, sauce française et sauce campagne avec des biscuits au sel de mer). Il y a eu observation par la suite des enfants décorer un grand sapin de Noël, d'autres enfants ont joués au billard, d'autres jouent au « switch » et d'autres jouent au créateur de mode avec des mini mannequins.

original signé par  
Paula Morin

Le 28 novembre 2025

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Date

original signé par  
Carmelle Dupuis

Le 28 novembre 2025

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

*"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"*